



MICHEL SAPIN
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

CHRISTOPHE SIRUGUE
SECRETARE D'ETAT CHARGE DE L'INDUSTRIE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 15 décembre 2016

@_Bercy_

N° 49

Refondation de la filière nucléaire : nouvelles étapes décisives pour la restructuration et le nouveau développement d'AREVA

Le 3 juin 2015, le Président de la République a défini les grandes orientations de la refondation de la filière nucléaire française, essentielle à l'indépendance énergétique de notre pays, à la réussite de la transition énergétique et à la production d'énergie décarbonée. L'Etat se félicite aujourd'hui du franchissement par AREVA de plusieurs étapes décisives dans la mise en œuvre de cette feuille de route.

- L'entité spécifique recentrée sur les activités du cycle du combustible nucléaire, NewCo, est à présent constituée. AREVA a reçu ce jour des offres d'investisseurs stratégiques, qui souhaitent accompagner le développement futur de NewCo, pour participer aux côtés de l'Etat à une augmentation de capital à hauteur de 3 Mds€, sous réserve de l'obtention préalable de l'autorisation de la Commission européenne. AREVA poursuit par ailleurs ses discussions avec d'autres investisseurs stratégiques en vue de leur participation éventuelle à cette augmentation de capital.
- Une Assemblée Générale d'AREVA SA a été convoquée le 3 février en vue d'autoriser l'augmentation de capital d'AREVA SA de 2 Mds€, dont la souscription est à ce jour envisagée comme étant exclusivement réservée à l'Etat, sous réserve de l'obtention préalable de l'autorisation de la Commission européenne.
- Enfin, après la signature de l'accord entre EDF et AREVA pour la prise de contrôle par EDF des activités d'AREVA NP le 15 novembre dernier, AREVA engage le dernier volet de son plan de transformation avec la signature d'un contrat de cession d'AREVA TA, spécialiste français de la propulsion nucléaire navale. L'Etat deviendra l'actionnaire majoritaire de cet acteur clé de la politique de dissuasion nucléaire de la France, aux côtés du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) et de DCNS.

L'Etat renouvelle son plein engagement à finaliser cette refondation et sa confiance aux dirigeants d'AREVA pour mener à bien la réorganisation du groupe et souligne les efforts importants consentis par tous ses salariés.



AGENCE DES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT



Michel SAPIN a déclaré : « *Le Gouvernement poursuit avec détermination la refondation de la filière nucléaire française. Le processus est à présent enclenché. L'autorisation de la Commission européenne pour engager la recapitalisation d'AREVA sera la prochaine étape clé* ».

Christophe SIRUGUE a déclaré : « *Le Gouvernement met tout en œuvre pour assurer la refondation de cette filière industrielle d'excellence. Les nouvelles étapes franchies sont décisives et constituent une excellente nouvelle pour l'ensemble de la filière et de ses salariés.* ».

Contact presse

Cabinet de Michel SAPIN	01 53 18 41 13
Cabinet de Christophe SIRUGUE	01 53 18 45 13
Agence des Participations de l'Etat	01 44 87 70 42

sec.mef-presse@cabinets.finances.gouv.fr
sec.sei-presse@cabinets.finances.gouv.fr
charlotte.neuvy@ape.finances.gouv.fr



AGENCE DES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT